

Québec, le 31 août 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 mai 2020, la députée de Verdun inscrivait au feuillet de l'Assemblée nationale du Québec, une question s'adressant à la ministre de la Culture et des Communications au sujet de soutien au développement de ciné-parcs.

La crise de la COVID-19 a entraîné un intérêt renouvelé pour les ciné-parcs et certaines municipalités, dont la Ville de Québec, y ont vu une avenue intéressante pour assurer une offre culturelle sur leur territoire. Ainsi, plusieurs ont évalué la possibilité de soutenir l'ouverture de ciné-parcs sur leur territoire.

Les différentes municipalités du Québec sont des partenaires essentiels de notre culture. On dénombre actuellement 177 ententes de développement culturel représentant des investissements globaux de plus de 50 M\$. Ces partenariats culturels conclus sur une base paritaire entraînent un investissement plus que doublé. Ces ententes couvrent plusieurs secteurs culturels, mais elles ont comme dénominateur commun, l'épanouissement culturel de nos concitoyennes et concitoyens.

Les ententes que nous établissons avec le milieu municipal nous permettent d'adapter nos interventions aux besoins locaux. Elles permettent également la mise en place d'initiatives qui répondent aux enjeux exprimés par nos partenaires.

Soyez donc assuré que les différentes villes et municipalités du Québec demeurent des partenaires privilégiés du ministère de la Culture et des Communications. La collaboration entre le Ministère et le milieu municipal est un vecteur de développement culturel important qui a fait ses preuves. Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

N/Réf. : 37931